

<https://www.snetap-fsu.fr/CPE-avancement-a-la-classe-exceptionnelle-et-echelon-special-2022.html>



CPE : avancement à la classe exceptionnelle et échelon spécial 2022

- Métiers - CPE - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : jeudi 3 février 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Nouvelle version de la NDS remise en page :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Nds Classe Ex 2022 remise en page**

Vous trouverez ci-dessous la note de service relative à l'établissement du tableau d'avancement à la classe exceptionnelle ainsi qu'à l'échelon spécial pour l'année 2022.

Les "nouveauautés" de cette procédure :

- pour l'accès à la classe ex. : toujours pas de dossier de demande à formuler pour l'accès via le 3ème vivier **mais un avis de l'autorité hiérarchique devient prépondérant !**
- pour l'accès à l'échelon spécial de la classe ex. : là encore, un avis de l'autorité hiérarchique devient prépondérant.

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Nds Classe Ex 2022**

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Nds Echelon spécial classe ex 2022**